

Avis voté à la séance plénière du 26 novembre 2019

# La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes

## Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC remercie la section des affaires sociales et de la santé d'avoir traité ce sujet de la réinsertion des personnes détenues. En effet, cette mission d'insertion reste encore insuffisamment prise en compte. Pour nous, l'accompagnement des personnes détenues est essentiel pour garantir leur réinsertion sociale et professionnelle, l'effectivité de leurs droits et pour prévenir la récidive.

La sortie de prison doit être anticipée, préparée et mieux encadrée ; il faut absolument mettre en place un véritable projet de sortie. Il est effectivement primordial d'aider les personnes détenues à préparer convenablement leur sortie. C'est pourquoi, nous soutenons les préconisations de cet avis qui portent sur l'accès à la formation, à l'emploi pénitentiaire et à la santé comme :

- la préconisation n°9 qui demande de « *faire de la réinsertion un objectif autour duquel s'organise le parcours de détention* » ;
- la préconisation n°10 sur la mise en œuvre d'un véritable parcours de santé pluridisciplinaire et individuel.

N'oublions pas que la réinsertion des personnes détenues passe par la formation et le travail, levier d'intégration sociale.

Nous remercions également la section d'avoir su, à travers cet avis, montrer les inégalités Femmes/Hommes en matière de réinsertion, mais aussi de détention : inégalité d'accès aux soins, d'accès au travail et à la formation professionnelle... ; ce qui est pour nous inadmissible. Nous demandons aux Pouvoirs publics et au Ministère de la Justice de remédier à cette situation de façon urgente.

Le groupe CFE-CGC n'oublie pas non plus les personnels de l'administration pénitentiaire et souhaite mettre en avant la préconisation n°19 qui demande une plus grande diversité des profils lors des concours et le développement de modules de formation continue associant des conseillers d'insertion et de probation, de Pôle emploi et des missions locales intervenant en détention, plus des modules sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes détenues afin d'être les acteurs clés de cette évolution.

En conclusion, la question de la détention, de l'accès aux droits sociaux des personnes détenues et de leur réinsertion n'a pas, dans le débat public, la place qu'elle devrait. C'est pourquoi, il nous paraît important de faire évoluer les mentalités ; notre groupe demande, en plus de toutes ces préconisations, une opération de sensibilisation du grand public sur le travail effectué en prison

par les personnes détenues afin de changer progressivement le regard porté par la société sur elles ainsi qu'une revalorisation des personnels qui les encadrent.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis et tient à saluer le travail réalisé par la Section et son rapporteur.